

# Développer sa technique instrumentale sur son instrument principal

---

Du 11 octobre 2022 au 18 avril 2023

---

52 heures (tous les mardis, hors vacances scolaires de Noël) - 2h/semaine

---

Entre 9h30 et 17h45

---

1 300 € / stagiaire - Formation éligible au CPF

---

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

---

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

---

## Public / Prérequis

Musicien-ne/chanteur-euse ayant une pratique instrumentale avancée dans l'instrument demandé.

## Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

## Objectifs

- Utiliser les différentes techniques et style de jeu propre à son instrument.
- Maîtriser le solfège rythmique et harmonique.
- Exécuter des solos et des exercices de virtuosité.
- Travailler l'Indépendance et la coordination.
- Analyser différentes esthétiques musicales (rock, pop, funk, jazz, latin, métal, hip-hop...).
- Jouer des morceaux à l'oreille.
- Jouer en comptant, jouer au clic ou avec des séquences.

## Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

## Modalités d'évaluation

Relevé de partie.

## Compétences

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable de :

- Utiliser son instrument principal de manière confirmée.

## Intervenant

Batterie : Antoine SAINT-JEAN (Hocus Pocus).  
Guitare: Edison BELMAR (Mas Bajo).  
Basse/contrebasse : Jean-François VINCENDEAU (The Lazy Bones).  
Clavier : Stéphane HUGLI (Manteca).  
Cuivres : Geoffroy TAMISIER, Stéphane ATROUS.  
Voix : Guillaume GERMOND (Red Only).

## Informations complémentaires

Ce module de formation fait partie du parcours de formation intitulé « Perfectionner et développer sa pratique et sa technique instrumentales ou vocales » (bloc de compétences 2 du titre de Musicien-ne des Musiques Actuelles).

## Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempe afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : [wilfrid@trempe.com](mailto:wilfrid@trempe.com)